

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 31

Artikel: Quelques plantes dangereuses
Autor: Decaisne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

monde était à bout de forces, et les travailleurs allaient prendre le chemin du logis, laissant le monstre dormir à la belle étoile, lorsqu'on vit accourir toutes les femmes de Gryon, enflammées d'une sainte ardeur. Elles s'attelèrent, et minuit n'avait pas encore sonné à l'église paroissiale que le grand bassin était en place et qu'on dansait autour une ronde triomphale. »

Quelques plantes dangereuses.

On signale chaque année, en cette saison, un assez grand nombre d'empoisonnements accidentels dus à des plantes ou fruits vénéneux, mangés avec imprudence.

Voici d'abord les baies de la *belladone*, ressemblant assez aux cerises par leur grosseur et leur couleur. — La belladone atteint un mètre et plus de hauteur; feuilles ovales et pointues, souvent déchiquetées par les limaçons; fleurs de la forme d'une cloche inclinée et de couleur violette. Le fruit est une baie d'abord verte, puis rouge et noire. On la trouve dans les bois, mais elle rôde volontiers autour des habitations, dans les vieux murs et les plâtras. On la cultive dans les jardins comme plante d'ornement.

Toutes les parties de la plante sont vénéneuses; on a vu maintes fois un emplâtre de belladone appliqué sur le front, aux reins, au bas-ventre, et même un simple liniment belladonné déterminer l'empoisonnement.

Il n'est pas besoin de dire qu'il faut proscrire la belladone de nos jardins; apprendre aux enfants à la reconnaître et leur indiquer ses propriétés nuisibles.

Qui ne connaît les *bois gentil* (*daphné mezerum*), qu'on cultive dans nos jardins et dont les baies, d'un rouge vif avant leur maturité, ressemblent à celles du groseiller à grappes? Eh bien, on cite plusieurs cas d'empoisonnement d'enfants par ces petits fruits. Chose curieuse, les oiseaux en mangent avec avidité et impunément.

Croiriez-vous que le *chèvre-feuille*, cet ornement de nos buissons, et dont l'odeur est si suave, pût être dangereux? Ses baies, remplies d'un suc amer, purgent et font vomir. Elles ne sont pas aussi redoutables que celles du *bois gentil*; mais, cependant, on cite quelques cas d'empoisonnement par leur ingestion.

La *morelle noire*, très commune dans les champs, dans les jardins négligés, et qu'on appelle vulgairement *crève-chien*, contient un poison. Elle est facile à reconnaître: feuilles ovales, dentelées, fleurs blanches en grappes, baies noires. Quelques-uns disent qu'elle est inoffensive; mais, quoi qu'il en soit, et comme on cite divers cas d'empoisonnement, il est prudent de la faire connaître aux enfants, que ses baies pourraient tenter.

La *bryone blanche*, ou vigne blanche, extrêmement commune, croit principalement dans les haies. C'est une plante grimpante, à tiges grêles, à feuilles très découpées, pointues, à cinq lobes; à chaque feuille est opposée une longue vrille, très fine et roulée en hélice sur elle-même, que nous signalons tout par-

ticulièrement. Les fleurs sont en grappes et d'un jaune verdâtre; ses fruits globuleux et rouges, de saveur amère. La bryone est un poison énergique.

Les baies de *houx*, qui sont d'un rouge vif, exercent sur l'appareil digestif une excitation qui provoque le vomissement et la diarrhée.

L'*if*, bel arbre de la famille des conifères, a des fruits du volume d'un pois, rouges et d'une saveur douceâtre, qui n'ont qu'une légère action purgative, mais les feuilles peuvent produire des accidents graves.

La *jusquiame* est un poison très actif. On la reconnaît à son aspect laineux, à sa teinte vert pâle, à son odeur fétide. Ses feuilles, découpées sur leurs bords, terminées en pointe à l'une de leurs extrémités, les fait souvent confondre avec le pissenlit (*dent-de-lion*).

La *ciguë*, de la famille des *ombellifères*, se rencontre dans les lieux frais, dans les terrains incultes, le long des mures et des haies, autour des villages et des habitations. Il y en a plusieurs variétés, mais nous ne nous occuperons que de la petite ciguë des jardins ou *faux persil*, à cause de sa ressemblance avec le persil, qui donne souvent lieu à des méprises funestes. Voici les moyens de la distinguer du persil: La petite ciguë a une odeur fétide, vireuse. Le persil a une odeur aromatique, agréable. Les fleurs de la ciguë sont très blanches, celles du persil jaune verdâtre. Les feuilles de la ciguë sont d'un vert plus sombre et n'ont pas le petit point blanc qui marque le sommet de chaque division des folioles. Les ombelles de la ciguë ont cinq ou six rayons; celles du persil en ont un grand nombre.

Il faut citer encore, comme plantes vénéneuses très communes, le *colchique d'automne*, appelée aussi *safran bâtard*, qui croît dans les prairies humides et nous annonce la fin de l'été. Elle se reconnaît à ses fleurs rose tendre. Les feuilles longues, lancéolées, apparaissent au printemps, cachant entre elles le fruit, qui est une capsule à trois divisions.

Puis, le gouët ou *pied de veau*, qui se reconnaît à son cornet enveloppant les fleurs, à ses grandes fleurs en fer de lance tachetées de violet.

(Extrait d'un article du Dr Decaisne,
dans l'*Univers illustré*.)

On préfet eimbétâ.

Du grantenet, dza, noutron préfet avâi einviâ d'allâ férè on tor pè Paris; mâ y'avâi adé z'u oquiè qu'avâi gravâ. A la fin, portant, sè décidâ dè lâi modâ avoué sa fenna que sè redzoïessâi assebin dè férè cé bio voïadzo. Po allâ, l'est bin z'allâ, et lâi ont z'u gaillâ dè pliési; mâ po reveni, l'ont étâ bougrameint eimbétâ.

Ein sè promeneint pè cé grand Paris, la préfetta avâi vu dein 'na boutequa dâi ballès deintallès coumeint n'y ein a min pè chàotrè, et le sè peinsâvè que se le poivè s'ein atsetâ cauquiès z'aunès po garni sa roba dè la demeindze, le sarâi rudo balla; kâ n'y a pas! on est la fenna dâo préfet, âo bin on ne l'est pas! et on pâo bin avâi oquiè d'estrà. Mâ lo diablo, c'est que lo préfet ne badenavè pas po clliâo bougréri et que refusâ tot net quand le lâi